

peine de courir après les plaisirs de ce monde, notre seconde est qu'il n'y a pas lieu de se chagriner si nous avons des douleurs et des souffrances pendant notre vie. On ne se préoccuperait pas de souffrir un jour, une semaine même, si le reste de cette courte vie mortelle devait se passer dans une joie interrompue. Ainsi, si c'est la volonté de Dieu, nous pouvons passer quelques années dans la peine et la souffrance, ayant la promesse qui ne nous fera pas défaut, d'une félicité éternelle.

Surtout en nous souvenant que la peine et la tristesse dans cette vie nous rendent plus certaine cette promesse : "Bienheureux les pauvres, dit Notre-Seigneur, car le royaume de Dieu est à eux. Bienheureux sont ceux qui ont faim, car ils seront rassasiés. Bienheureux ceux qui pleurent maintenant, car ils seront dans la joie... Bienheureux ceux qui sont affligés, car ils seront consolés." Est-il dit aussi : "Je viens promptement et je récompenserai chacun selon ses œuvres."

Ayons donc grand soin non de rechercher les plaisirs, non d'éviter les peines qui passent si vite, mais de vivre de manière à avoir un grand désir de rencontrer le Seigneur et de manière à avoir l'espoir bien fondé de recevoir la récompense. De sorte que lorsque Notre-Seigneur dira : "Je viens promptement," nous puissions répondre avec l'Apôtre : "Amen, venez, Seigneur Jésus." Car cette manière de vivre est ce qui nous rend le mieux préparés à mourir et à entendre avec plaisir que ce ciel et cette terre passeront!

CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de M. l'administrateur du diocèse en date du 24 novembre 1888 :

Monsieur F.-X. Sauriol a été nommé curé de Sainte Marthe, en remplacement de M. Boissonneault, qui a donné sa démission.

Monsieur P. Giroux a été nommé curé de Sainte-Adèle, en remplacement de M. F. X. Sauriol.

Monsieur Edmond Pepin a été nommé curé du Bienheureux-Alphonse, en remplacement de M. P. Giroux.

Le 11 novembre 1888, NN. SS. Duhamel et Moreau étaient admis auprès du Saint-Père et lui présentaient les jeunes prêtres canadiens élèves du collège canadien, qui allait être inauguré solennellement ce jour-là.

"A cette première joie, dit Monseigneur l'archevêque de Montréal, devait s'ajouter pour eux le plaisir d'assister à la bénédiction de la maison qu'ils doivent habiter."

Nous donnons quelques détails sur cette cérémonie. Quatre-vingt convives avaient été invités au dîner qui a précédé la bénédiction du collège. S. Em. le cardinal-vicaire, Mgr Jacobini, NN. SS. de Montréal et d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, Mgr Lorrain, Mgr Kerby, Mgr Maes, Mgr Riordan, le R. P. Smeulders, M. Colin, supérieur